

29

nov.
2017
▲ Niv. 2

L'État a
répondu

Espagne

Création de l'alerte : 21 sept. 2017

La gendarmerie nationale intervient dans plusieurs rédactions catalanes

SOURCE DE LA MENACE ▶ Etatique

CATÉGORIE  ▶ Harcèlement et intimidation de journalistes

AUTEUR : FEJ/FIJ

La gendarmerie nationale espagnole (Guardia Civil) a débarqué dans cinq rédactions de médias catalans, le 15 septembre, dans le cadre de la couverture médiatique du référendum catalan d'autodétermination du 1er octobre. Les gendarmes ont communiqué aux médias ciblés (NacioDigital, El Punt Avui, Vilaweb, El Nacional, Raco Català, Libertat.cat) la décision judiciaire qui interdit aux médias toute publicité institutionnelle en faveur de ce référendum jugé illégal par le Tribunal constitutionnel espagnol. Les gendarmes ont ensuite procédé à l'identification des journalistes présents. Plusieurs organisations de journalistes, comme la Syndicat des journalistes de Catalogne (SPC) et le Collège déontologique des journalistes de Catalogne, ont dénoncé l'intervention de la gendarmerie. Le SPC a diffusé un communiqué, le 18 septembre, condamnant "l'intimidation policière" et rappelant la liberté de commenter l'actualité. Le 20 septembre, le portail d'information Vilaweb, qui a refusé d'interrompre la diffusion de publicité institutionnelle en faveur du référendum, a fait l'objet de menaces de fermeture par la gendarmerie.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES ▼

- ➔ Réaction du Syndicat des Journalistes de Catalogne (SPC) : "Las acciones judiciales y el respeto a los derechos fundamentales"
- ➔ Réaction du Collège déontologique des journalistes de Catalogne: "El Col·legi de Periodistes denuncia a la Sindicatura la dificultat d'exercir el periodisme"
- ➔ Réaction de la Fédération des éditeurs de Catalogne (en espagnol)

RÉPONSES DE L'ÉTAT ▼



29 nov. 2017 | Réponse des autorités espagnoles



Lettre de la Représentation permanente de l'Espagne auprès du
Conseil de l'Europe